

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des décisions du Président
du Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL)
En date du 9 mars 2026

DS26-006
26TIC03C ACQUISITION DE MATERIEL DE VOTE
ELECTRONIQUE

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales notamment son article L2122-22,
Vu le Code de la Commande Publique notamment les articles L2123-1 et suivants,
Vu les statuts du SYDESL,
Vu la délibération n° CS 20-035 du 16 octobre 2020 de délégation de pouvoir du Comité au Président,
Considérant le besoin de matériel de vote électronique relatif au renouvellement des instances syndicales,
Considérant le marché 26TIC03C, les offres reçues et le rapport d'analyse des offres,

DECIDE

Article 1^{er} D'attribuer le marché 26TIC03C à la société QUIZZBOX demeurant 51 RUE DES COURTIAUX, 63000 CLERMONT-FERRAND – SIRET 80139850400010.
Le montant total des prestations est limité à 30 741.30 € HTC.

Article 2 Il sera fait état de la présente décision au prochain Comité Syndical.

Article 3 La présente décision sera transmise au contrôle de légalité.

Le Président,

